

# Le Club 44 de La Chaux-de-Fonds : une réussite de l'initiative privée

Autor(en): **Benoit, Gaston**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **51 (1971-1972)**

Heft 2: **Kulturförderung**

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-162625>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Es ist zu wünschen, dass es dem Regierungsrat des Kantons Solothurn gelingt, den komplexen Problemkreis der staatlichen Kulturpflege so grosszügig, sachbezogen und frei von artfremden Kriterien zu beurteilen, dass der Staat Solothurn künftig eine aktive Kulturpflege betreibt. Und es ist zu hoffen, dass er folglich eine Vollzugsorganisation schafft, die wirksam handlungsfähig sein wird.

GASTON BENOIT

## Le Club 44 de La Chaux-de-Fonds

*Une réussite de l'initiative privée*

### *Membres et recrutement*

Après vingt-sept ans d'existence, le Club 44 – fondé en 1944, d'où son nom – compte plus de mille trois cents membres réguliers et plus de quatre cents membres associés. Ces chiffres sont étonnamment élevés si l'on songe que La Chaux-de-Fonds a à peine plus de quarante mille habitants, mais il faut dire qu'une part appréciable des membres du Club vient du Locle, de Neuchâtel et des régions avoisinantes.

La catégorie des membres réguliers ne comprenait jusqu'à présent que des hommes, alors que celle des membres associés, créée en 1957, était destinée essentiellement aux femmes; cependant, dès le premier juillet 1971, les femmes pourront elles aussi devenir membres réguliers. Ainsi disparaîtra la seule restriction à laquelle était soumis le recrutement des membres, qui par ailleurs a lieu sans aucun parrainage et dans le respect absolu des règles démocratiques de non discrimination quant à l'appartenance politique, sociale ou religieuse.

En dépit de cette volonté clairement manifestée qui veut que le Club 44 soit une institution ouverte à tous, *il n'est utilisé pratiquement que par une partie seulement de la population*. C'est une expérience extrêmement significative, et les années à venir montreront si des mesures appropriées sont capables de modifier cet état de fait.

### *Importance des locaux*

Contrairement à beaucoup d'autres institutions ou organisations culturelles, le Club 44 jouit de ses propres locaux. Ceux-ci appartiennent à la «Fondation Portescap pour la culture» qui les loue au Club 44 et qui en assure l'entretien et, lorsque cela s'avère nécessaire, l'agrandissement. Ces locaux ont été construits selon les plans de l'architecte milanais Angelo Mangiarotti et valent par eux-mêmes une visite; ils constituent en effet un exemple du haut niveau esthétique que peut atteindre une architecture par ailleurs rigoureusement fonctionnelle. Ils comprennent une salle de conférences d'environ trois cent cinquante places avec équipement cinématographique et de sonorisation, une galerie d'art, une salle des pas perdus avec revues et journaux, deux restaurants et un bar. Ils sont en principe réservés aux seuls membres du Club, mais il arrive assez souvent qu'ils soient mis à disposition d'autres organisations culturelles ou pour des congrès et colloques divers.

### *Ressources financières*

Le financement d'une aussi importante organisation est *complètement assuré par les cotisations des membres*. En ne faisant pas appel aux subventions des pouvoirs publics, le Club 44 jouit d'une indépendance complète vis-à-vis de ceux-ci, comme d'ailleurs aussi vis-à-vis de la «Fondation Portescap» et de quelques autres mécènes n'intervenant que pour couvrir des frais tout à fait exceptionnels.

Le nombre élevé des membres a permis de maintenir les cotisations à un niveau assez bas pour qu'elles ne constituent en aucun cas un facteur de discrimination sociale: les membres réguliers paient Fr. 53.— par an et les membres associés Fr. 20.— (ces derniers ne pouvant pas assister aux *Jeudis*).

### *Activités*

Fort de ces bases financières et des possibilités que lui donnent ses locaux, le Club 44 offre à ses membres, et souvent au public en général, *de soixante à septante manifestations par année*, articulées entre elles avec suffisamment de cohérence pour qu'elles aboutissent à une véritable éducation permanente.

Il y a tout d'abord *les Jeudis* qui consistent en un exposé dont la brièveté est un des points importants de la doctrine du Club 44, et en une discussion permettant à chacun d'avoir un contact réel avec la personnalité invitée.

Ces dernières années les principales questions de l'actualité politique, économique, sociologique et scientifique ont été traitées par des personnalités telles que David Schoenbrun, François Mitterand, l'archiduc Otto de Habsbourg, Maurice Duverger, Hubert Beuve-Méry, Hans-Peter Tschudi, Denis de Rougemont, Alfred Sauvy, Pierre Auger, Louis Leprince-Ringuet etc.

*Les Lundis* sont consacrés essentiellement à des cycles littéraires, historiques, à des entretiens sur la psychologie et l'éducation, et à des séances de cinéma. Des personnalités aussi diverses que J.-P. Sartre, Francis Jeanson, Nathalie Sarraute, J.-R. de Salis, Jean Piaget, Maurice Béjart ont ainsi eu l'occasion de s'entretenir avec un public jeune et particulièrement réceptif.

*Les Mercredis* sont de création plus récente. Ils doivent permettre d'explorer certains domaines d'avant-garde, qu'il s'agisse des arts plastiques, de la musique ou du jeune cinéma.

Quant aux *expositions d'art*, enfin, elles ont pour but d'informer le public sur les principales tendances de l'art contemporain, dans une perspective libre de toute préoccupation commerciale. On peut rappeler à ce propos que le Club 44 avait présenté il y a une quinzaine d'années déjà un important ensemble d'œuvres de Vasarely, Mortensen et Sonia Delaunay, œuvres dont presque personne n'avait compris l'importance ni la valeur qu'elles devaient prendre plus tard.

### *Rayonnement*

Une activité d'un si haut niveau et aussi intense ne pouvait manquer d'avoir un rayonnement exceptionnel. Aujourd'hui le Club 44 jouit d'une réputation enviée dans de nombreux milieux culturels, journalistiques et politiques de Paris, de Suisse romande, de Suisse alémanique et aussi parfois dans des milieux beaucoup plus lointains, à Buenos-Aires, à New-York, comme en témoignent certains articles de journaux. Dans ce sens on peut dire que le Club 44 est une des meilleures cartes de visite que possèdent la région horlogère des Montagnes neuchâtelaises et la Suisse dans son ensemble.

Mais cet état de chose apparemment réjouissant ne doit pas dissimuler que le Club 44, comme toute institution vivante, doit faire face à des problèmes constamment renouvelés, notamment en ce qui concerne *la transformation de ses structures* et *le rajeunissement de ses cadres*. Une tâche passionnante pour les nouvelles générations!

### *Raison d'un succès*

Le succès étonnant du Club 44 peut s'expliquer de diverses manières. Les uns pensent qu'il est dû à la situation géographique, économique et socio-

logique très particulière de La Chaux-de-Fonds, ville dont l'isolement rend nécessaire l'existence d'un centre culturel et social propice aux contacts avec le monde extérieur. Les autres, sans que leur explication exclue la précédente, estiment que l'on doit cette réussite avant tout au fait que le Club 44 a été fondé et est dirigé par des hommes d'affaires dynamiques et qu'ainsi, bien que ne poursuivant aucun but lucratif, il bénéficie des techniques modernes de marketing et de management, ce qui est rarement le cas pour une institution culturelle. Certains enfin, surtout parmi les hommes situés à gauche politiquement, pensent que si le Club 44 prospère, au moment où d'autres institutions semblables ne survivent que péniblement grâce à l'appui des pouvoirs publics, c'est parce qu'il est ressenti par la classe bourgeoise comme une preuve de son altruisme et de son intérêt pour les valeurs culturelles.

Pour ma part je pense qu'il y a du vrai dans les trois explications. En effet le Club 44 n'était possible que dans le contexte économique-social chaux-de-fonnier, et il fallait qu'il soit *dirigé comme une entreprise* pour qu'il réussisse, la notion de rentabilité financière étant remplacée par celle de *rentabilité culturelle*. Quoi qu'il en soit, une institution comme le Club 44 constitue un apport important pour la vie sociale de la région, apport dont bénéficient aussi ceux qui critiquent les raisons de son succès. Peut-être pourrait-on dire à ce propos qu'en fin de compte *toute institution socio-culturelle est par définition une institution de classe*. N'est-ce pas là un des enseignements que l'on peut tirer de l'expérience française des Maisons de la culture ?

### *Perspectives d'avenir*

Aujourd'hui, quels que soient les moyens qui seront adoptés pour cela, le Club 44 se propose d'être pour ses membres et pour la région des Montagnes neuchâtelaises en général *une aide pour dominer l'impact technologique* dont chacun ressent déjà les effets dans sa vie privée et professionnelle, *un appui pour résister au terrorisme des mass média* et pour maintenir vivant l'esprit critique, et aussi *un milieu favorable au dialogue entre créateurs et consommateurs de biens culturels*. Face à l'évolution économique-sociologique actuelle, qu'il n'est pas en mesure de modifier, le Club 44 souhaite jouer le rôle autrefois rempli par le forum romain où les citoyens se rendaient après leur journée de travail pour discuter en toute liberté des affaires publiques, de philosophie, de religion ou d'art, et, à travers ces échanges d'idées, se former une opinion personnelle.